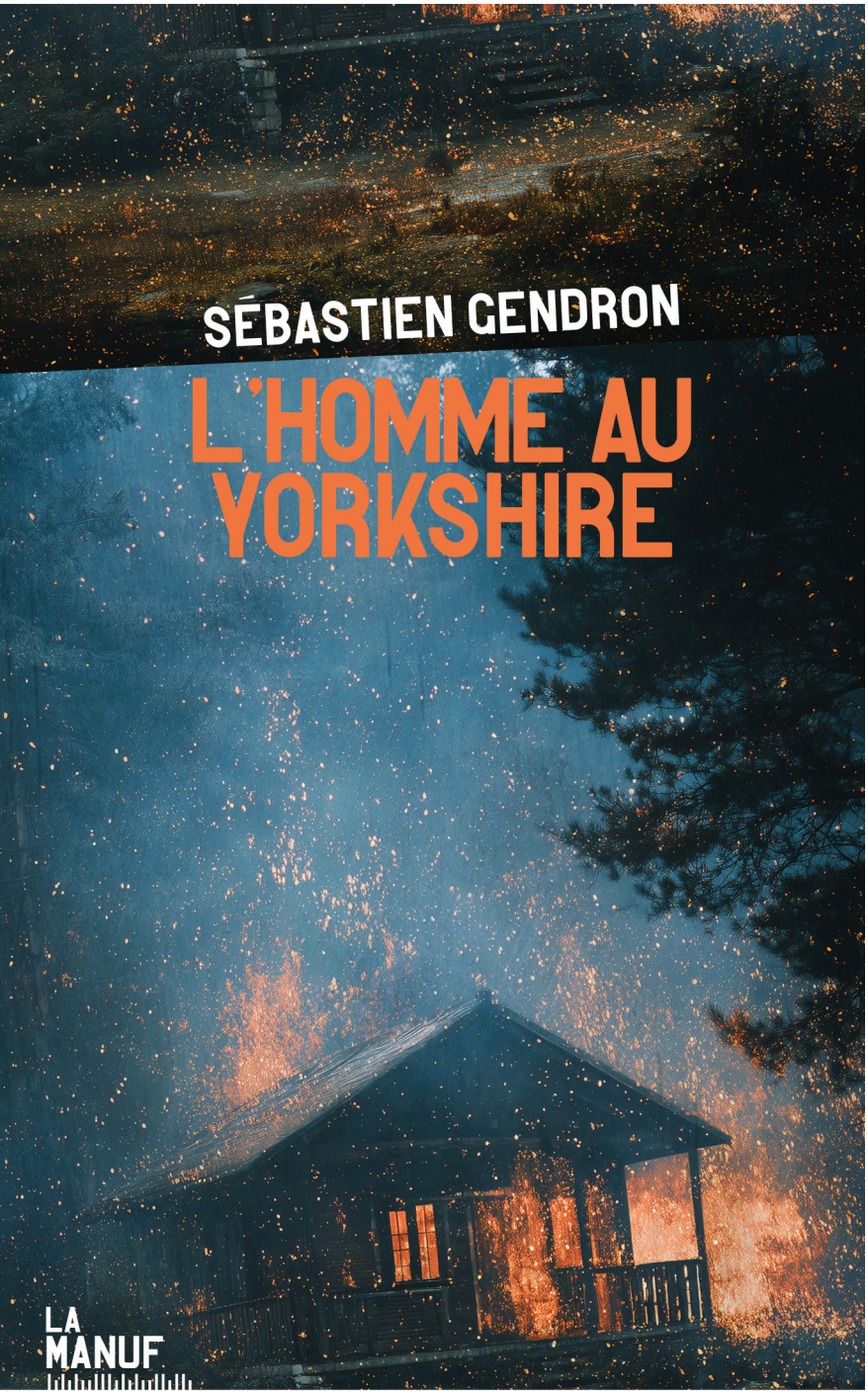

SÉBASTIEN GENDRON

# L'HOMME AU YORKSHIRE

LA MANUF

# L'HOMME AU YORKSHIRE

## – La tuerie de Belhade –

SÉBASTIEN GENDRON

# L'HOMME AU YORKSHIRE

## – La tuerie de Belhade –

LA
MANUF

collection Vrai Crime dirigée
par Serge Quadruppani

Si vous souhaitez recevoir notre catalogue
et être tenu informé de nos publications,
envoyez vos coordonnées en citant ce livre à :

La Manufacture de livres, 101 rue de Sèvres, 75006 Paris
ou
contact@lamanufacturedelivres.com

ISBN 9782385533793

www.lamanufacturedelivres.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À la mémoire de Benoit Auriol (1973 -2026)*

« Ici vous êtes condamnée au mensonge jusqu'à la mort. »
Prononçait-il de telles paroles avec intention ? De quoi me soupçonnait-il ?
C'était impossible, à l'entendre, que je pusse supporter ce climat étouffant :
« Regardez, me disait-il, cette immense et uniforme surface de gel où toutes les âmes ici sont prises ; parfois une crevasse découvre l'eau noire : quelqu'un s'est débattu, a disparu ; la croûte se reforme… car chacun, ici comme ailleurs, naît avec sa loi propre ; ici comme ailleurs, chaque destinée est particulière ; et pourtant il faut se soumettre à ce morne destin commun ; quelques-uns résistent : d'où ces drames sur lesquels les familles font silence. Comme on dit ici : "Il faut faire le silence." »

François Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*

# PROLOGUE

Il faut quand même se rendre compte de ça : l'expert psychanalyste (sic) mandaté par le juge d'instruction avait débarqué au palais de justice de Mont-de-Marsan dans une Jaguar avec un chauffeur – un débarquement dont semble-t-il tout le monde avait été témoin puisqu'il était relaté dans la presse régionale du lendemain – et qu'à son chauffeur celui-ci avait remis, en entrant dans la salle du tribunal où on venait de l'annoncer, le yorkshire qu'il trimballait sous son bras. Ensuite, il était allé foutre le bordel dans les auditions et avait follement facilité le travail des jurés.

Il faut aussi se rendre compte que le professeur Philippe Paysais d'Espagnac n'a pas été, sa vie durant, qu'expert psychanalyste près les

tribunaux du territoire français. Le pauvre homme se serait ennuyé dans le rôle. Quand on était, comme lui, fils de Marcel Dassault et de la propriétaire de *La Charente Libre*, beau-frère de Pierre Arpaillange, à tu et à toi avec Robert Badinter ; que par voie de conséquence on avait parmi ses amis le président de la Cour de cassation ; qu'on dînait régulièrement avec Jacques Chaban-Delmas ; qu'on était l'intime de Johnny Hallyday, de Nicoletta, de William Sheller et de Bernadette Chirac ; qu'en dehors de ça, passionné de liturgie catholique et gallicane, on s'était fait prêtre ; qu'en cette qualité, on s'incrustait aux enterrements des personnalités de la capitale et que pour cela, on n'hésitait pas à demander une aube à l'archevêque à qui on proposait aussi de concélébrer les funérailles – ce qui explique qu'à de nombreuses reprises on apparaissait dans les pages des magazines people ; mais qu'aussi, on avait été docteur en médecine, puis chirurgien et puis aussi légiste ; alors oui, considérant tout ceci, on pouvait se sentir à l'étroit dans une cour de justice.

Sans compter qu'on les connaissait bien, ces cours de justice, puisque subséquemment à l'exercice de certaines des activités précitées, il y avait eu quelques condamnations, le ministère public trouvant parfois abusif qu'on prétende à des titres que l'on ne possède pas et qu'on s'en serve pour tromper les honnêtes gens. Ça, en sa qualité de président du Conseil supérieur des psychanalystes (sic) et de prélat de Sa Sainteté, le professeur Philippe Paysais d'Espagnac ne le supportait pas. D'ailleurs, un jour qu'il écoutait, avec son avocat, une plaignante dire qu'il l'avait soulagée de 53 000 francs, d'Espagnac explosa :

– Je ne suis pas d'accord quand j'entends des personnes qui mentent plus que moi !

Parce que après tout, oui, l'expert-psychanalyste-ecclésiaste-chirurgien-et-consort Philippe Paysais d'Espagnac n'était sans doute pas celui qu'on croyait, n'empêche qu'il avait bien fallu jusqu'ici des gens pour croire en lui. L'un d'entre eux avait même avalé tout rond qu'il était la doublure jour de Michou, permettant au vrai Michou de se reposer une fois le soleil levé.

Parce que après tout, oui encore, les mythomanes disent moins d'eux-mêmes que du monde qui les écoute et valide leur mégalomanie. Il n'est qu'à lire pour s'en convaincre les quelques articles, généralement courts, que la presse nationale française réserva à cet homme en Jaguar et à yorkshire entre 1970 et 1993. On y trace d'Espagnac le portrait d'un grossium en papier crépon dont les câbles étaient si visibles qu'on ne comprend pas comment des gens s'y sont fait prendre. Il est, à cet égard, amusant de constater comment les journalistes qui s'intéressèrent à lui ont à leur tour forcé le trait, mélangeant entre elles les données qu'avaient fournies de lui d'autres confrères, jouant souvent d'anachronismes pour que leur papier profite des truculences du personnage. C'est un peu comme si, grâce à cet escroc magnifique, ils s'extrayaient de la piètre condition du fait-diversier et devenaient, pour un peu plus de mille signes et le même salaire, les hagiographes d'un grand homme. On ne leur jettera pas la pierre : le fait-divers, c'est rarement la piste aux étoiles. Quand on tombe sur une fusée de l'ordre

de ce Philippe Paysais d'Espagnac – et même s'il ne s'appelait en réalité que Gérard Paysais – on monte à bord et on profite de la vue.

Ce qui est dommage avec l'affaire de la tuerie de Belhade, c'est que ce type qui entre dans la salle du tribunal et refile son yorkshire à un chauffeur n'en ait pas été le principal protagoniste. Les faits n'auraient pas été moins sordides, ni moins sanglants ni moins dégueulasses, mais à tout prendre, on se serait bien marré.

Quoi qu'il en soit, l'expert d'Espagnac y joue bien un rôle.

Mais pour l'heure, il faut se coltiner cinq hommes bien plus terre à terre – voire peut-être le niveau juste en dessous.

Par ordre d'apparition, voici donc :

Jean-Bernard Barthélémy
Pascal Maillet
Jean-Pierre Alario
Francis Ardanny
&
Jean-Jacques Horvath

# ACTE I

# La tuerie

# 1

Commençons par 1985.

Le 15 décembre. Minuit passé. Il doit faire froid et humide étant donné que nous sommes dans le nord des Landes et que c'est la nuit noire. Le village s'appelle Belhade, on y trouve encore en cette saison une centaine d'âmes, pour l'heure au fond de chez elles, recroquevillées sous leurs édredons. Au bout de la petite commune, un chemin en décrochement de la départementale mène au lieu-dit Harribey. À quelques centaines de mètres du château – il y a, oui, un château à Belhade, un truc pas mal d'ailleurs, plutôt dans le genre grosse maison bourgeoise du XVIIIe, bon voilà, on va pas non plus en faire une tourte – se trouve le club de la Leyre, un domaine de chasse de cinq cents

hectares, endroit pétaradant s'il en est mais discret, à propos duquel la presse du surlendemain donnera de plus amples détails.

Pour l'heure, la demeure qui constitue le cœur du domaine – une maison landaise traditionnelle, bâtie à colombages, murs en torchis, toit à trois pentes, auvent plein est et dedans une cuisine, une salle à manger, un bar, sans doute une salle de bains et puis aussi, par la force des choses, des chambres – est endormie. Les derniers chasseurs sont sortis de table vers vingt heures – le relais fait aussi restaurant pour les clients de la chasse et d'ailleurs ici, on ne dit pas client mais actionnaire de la chasse. Après leur départ, on a dîné en famille.

On, ce sont :

Jean-Claude Bonnefon, 44 ans, le gérant du domaine,

Lucienne Gousse, 68 ans, sa compagne,

Michel Linder, 22 ans, qui fait ici office de garde-chasse.

Et puis Marie-France Le Berre, la sœur de Bonnefon qui vient parfois donner un coup de main pour le service.

Deux chiens aussi. Un berger et un épagneul. Allemand pour Michel Linder. Breton pour Marie-France Le Berre. Puisque même quand on est un chien, il faut être de quelque part – ça marche aussi pour le jambon.

Après le dîner, on est allé se coucher. Marie-France Le Berre avec son épagneul breton, dans une chambre que son frère met à sa disposition et dont la porte-fenêtre donne – c'est important, crucial même pour la suite – sur l'arrière de l'habitation. Michel Linder avec son berger allemand, dans la chambre où l'hébergent les gérants.

Lucienne Gousse se couche seule. Jean-Claude Bonnefon reste au salon, pour faire les comptes, prévoir la semaine à venir, le ravitaillement, l'entretien des enclos et des clôtures, les réservations des chasseurs, bref le genre de choses que fait un type qui tient un domaine de chasse avec tout un tas de bestioles dont il faut s'occuper pour qu'elles paraissent en forme et bien nourries une fois qu'on les lâchera devant les fusils des actionnaires, donc.

À l'exception de M. Bonnefon, tout ce petit

monde s'abandonne au sommeil selon son rythme, son état de fatigue ou de nervosité. Si je voulais ambiancer cette séquence, je pourrais vous parler du hululement de cette chouette hulotte savamment disposée sur les bas rameaux d'un aulne voisin. Mais Mauriac s'en est déjà servi, à peu près au même endroit dans la première moitié de *Thérèse Desqueyroux* – Argelouse n'est qu'à deux bornes à vol de canard de Belhade – « Les gens qui ne connaissent pas cette lande perdue ne savent pas ce qu'est le silence : il cerne la maison, comme solidifié dans cette masse épaisse de forêts où rien ne vit, hors parfois une chouette ululante (nous croyons entendre, dans la nuit, le sanglot que nous retenions). »

Et puis j'ai un faible plutôt pour le hurlement des renards, là-bas, dans la plaine sableuse. Oui, ça hurle un renard, et très fort qui plus est. Strident. Déchirant. Effrayant. Une sorte de *cri de Wilhelm* sans l'effet comique.

Voilà. La nuit du 15 décembre 1985 en est là. À l'exception de Jean-Claude Bonnefon, d'une éventuelle chouette, d'un renard assurément,

un silence mauriacien s'abat sur le domaine de chasse de la Leyre.

Ce qui va suivre appartient à la vérité judiciaire.

# 2

La vérité judiciaire consiste dans l'amalgame pêle-mêle de tous les témoignages, de tous les aveux, de toutes les confrontations, de toutes les paroles contradictoires, de toutes les convictions, de toutes les interprétations, de toutes les rumeurs, de toutes les réalités, de tous les ressentis.

À quoi il convient d'ajouter toutes les preuves matérielles, tous les indices, tout le tangible et tout l'intangible.

Vient ensuite le passage de cet amalgame dans la centrifugeuse de l'instruction puis sa distillation par la cour de justice. Tout cela donnant une théorie du déroulement des faits et, si possible, des raisons de la commission de ces faits – ou mobile – d'où découlera le

verdict que bientôt les jurés déposeront devant les accusés.

La vérité judiciaire n'est donc pas la vérité puisque dans ce lot de choses dites ou retenues par chacun des acteurs du drame, il n'y aura jamais rien d'objectif, c'est-à-dire rien qui ait été vu dans son intégralité par une entité omnisciente apte à transcrire les choses dans leur exacte exactitude.

En gros, la vérité judiciaire c'est comme un roman tiré d'une histoire vraie, c'est-à-dire qu'il faut toujours avoir en tête la mention « tiré d' » et se débrouiller avec ça pour juger les hommes.

« C'est toujours la vérité judiciaire qui sort des procès. Il faut espérer que la vérité judiciaire soit aussi proche que possible de la vérité. »

C'est mieux dit, c'est plus clair comme ça, bien plus concis aussi. C'est bien le moins puisque ça vient d'un magistrat, Philippe Dary, qui fut président de la cour d'assises de Rennes au moment du procès de l'affaire Agnès Le Roux en 2014.

Alors bon.

# 3

Il est maintenant au-delà d'une heure du matin.

Une voiture entre dans Belhade, et ça, c'est la reconstitution qui aura lieu le 11 juin de l'année suivante qui le dit. C'est une Renault 12. Elle est immatriculée dans la Gironde, le département voisin. Elle est bicolore : beige la carlingue, bleues les portières. Mais pour l'heure, à la lumière des lampes à sodium de l'éclairage public, tout paraît jaune pisse.

Il y a quatre passagers à l'intérieur.

Au volant, Jean-Bernard Barthélémy, 44 ans.

À la place du mort, Pascal Maillet, son beau-fils, 20 ans.

Sur la banquette arrière, Jean-Pierre Alario, 19 ans.

Et Nathalie Maillet, la sœur de Pascal, 17 ans.

Au départ de Bordeaux, Barthélémy l'a embarquée elle aussi, au prétexte d'aller fêter l'obtention du permis de conduire de Pascal, mais il est évident qu'il a une tout autre idée en tête – si tant est que ce type ait une tête où mettre des idées. Nathalie Maillet sera dans quelques mois inculpée avec les autres passagers de la Renault 12 bicolore. Pour non-assistance à personne en danger.

Dans l'habitacle, ça sent l'essence. Ils se sont arrêtés pour faire le plein dans une station-service et ont rempli deux gros jerricans qui bringuebalent depuis dans le coffre du véhicule, à côté de deux carabines. Une .22 long rifle. Une 9 mm. Et, selon toute vraisemblance, au moins une grenade au phosphore.

La Renault 12 ne prend pas l'allée qui mène à l'entrée principale du relais de chasse, mais continue sur la départementale en direction de Moustey, et finit par tourner à droite, dans un pare-feu, fermé au bout de quelques mètres par un portail. C'est une des entrées du domaine de la Leyre. Normalement, comme les autres

points d'accès, celui-ci est censé être cadenassé. Or non. L'un des trois hommes descend du véhicule et ouvre le portail. La voiture entre dans la propriété et cahote dans les ornières avec le bas de caisse qui frotte jusqu'à atteindre la maison du club.

Sans doute que Jean-Claude Bonnefon aperçoit les phares et entend le moteur, et sûrement, vu l'ambiance actuelle au relais, craint-il un peu plus que la visite d'un importun. En début de semaine, au beau milieu de la nuit, il a dû virer un couple qui venait chercher les clés d'une des caravanes parquées à l'arrière de la maison. Comme l'homme semblait prêt à jouer les malins, M. Bonnefon a montré son fusil. Le couple est reparti sans demander son reste.

Des portières claquent. Jean-Claude Bonnefon aperçoit sans doute, dans le contre-jour des phares, les ombres de ses visiteurs, ils sont plusieurs donc. On frappe à la porte de la cuisine. Le fusil de Bonnefon ne doit pas être, cette fois, à portée de main alors il se saisit d'une serpe qu'il a là sur le mur, parmi d'autres

vieux outils relégués au rang d'accessoires de décoration. Va ouvrir la porte.

Devant lui, trois hommes dont deux sont armés de carabines.

Barthélémy et Maillet.

Alario serait lui resté un peu en retrait selon ses premiers témoignages qu'il contredira ensuite en disant que non, en fait, il était resté dans la voiture. Avec la sœur de Maillet qui, elle, ne quitte jamais la Renault 12 et on se demande vraiment ce qu'elle fait là. Quelques mots brefs sont échangés entre Bonnefon et les deux hommes armés.

Connait-il ces types ?

Barthélémy, oui, qui vient quelquefois ici avec Jean-Jacques Horvath dont il est un peu l'homme à tout faire. Alors sûrement que le gérant fait le lien entre la présence de ce type et Horvath. Horvath qui cet après-midi même est passé à la chasse et avec qui Bonnefon a eu une dispute plutôt virulente.

Le premier coup de feu est tiré, assez rapidement, par Pascal Maillet. Comme ça, sans

sommation. Il dira qu'il a vu la serpe dans la main de Bonnefon et qu'il s'est senti menacé – et quand on a lu Philippe Jaenada, on comprend ce qu'une serpe peut avoir d'inquiétant et de provocatoire – alors il a tiré. Jusqu'à cette seconde où son doigt a pressé la queue de détente de la carabine 9 mm qu'on lui a attribuée, Maillet n'avait jamais tué personne. D'ailleurs l'a-t-il seulement tué ? Bonnefon est étendu là, sur le carrelage, avec un trou. Nul ne sait. Peut-être est-ce pour parer à toute éventualité que Jean-Bernard Barthélémy entre dans la cuisine, épaule sa .22 et tire une balle dans la tête de Jean-Claude Bonnefon.

Les sentiments des trois hommes à cet instant nous sont inaccessibles, on ne s'embarrassera donc pas d'imaginer quoi que ce soit. De toute façon, le drame est lancé. Barthélémy connaissant les lieux, il sait qu'il y a ici d'autres personnes. On se rend donc tout de suite dans la chambre du garde-chasse. D'ailleurs, peut-être sont-ils attirés par les aboiements du berger allemand.

Demain, Michel Linder sera retrouvé dans

son lit, en chien de fusil – décidément – abattu de deux balles, comme dans son sommeil. Le berger allemand aura subi le même sort.

Lucienne Gousse, elle, a entendu les quatre coups de feu. Elle s'est levée. On entre dans sa chambre. Elle comprend sans doute et certainement tente de fuir. Perdue dans l'obscurité, elle ne se rend pas compte qu'elle file droit vers le mur. On lui tire dans le dos. Elle s'effondre.

Visiblement aucun des trois hommes n'est au courant de la présence de Marie-France Le Berre dans la quatrième chambre de la maison. Depuis que Barthélémy a frappé à la porte de la cuisine, elle écoute tout ce qui se passe à l'autre bout de la maison. Après les deux premières détonations, elle est même allée entrouvrir sa porte et a pu distinguer deux hommes dans le salon et leurs armes.

Affolée, elle attrape son épagneul, ouvre la porte-fenêtre, le volet et, pieds nus, en combinaison, elle quitte la maison aussi vite et discrètement que possible. Une chance : on supposera qu'en bon chien de chasse, l'épagneul breton supporte les coups de fusil sans hurler à la mort.

Les voilà tous les deux réfugiés dans un bosquet à proximité de la maison alors qu'au-dedans, le massacre s'achève.

J'échafaude la théorie que les trois assaillants ont voulu faire croire à un acte simplement crapuleux, à un cambriolage qui a mal tourné, bref qu'en voulant faucher le bien d'autrui, les voleurs sont tombés sur un os, d'où l'hécatombe. Ça expliquerait qu'ils prennent, ici le poste de télévision et le magnétoscope, là un appareil photo. Deux fusils de collection que Jean-Claude Bonnefon avait accrochés l'un au manteau de la cheminée, l'autre au-dessus de la porte de la chambre de Michel Linder. On jette tout ça dans le coffre de la Renault 12, on revient avec les jerricans d'essence que l'on vide ensuite méticuleusement de pièce en pièce, arrosant sans doute au passage les quatre corps – je compte le berger allemand.

Des traces de phosphore sont retrouvées dans les décombres, il en a été déduit que les tueurs avaient en leur possession au moins une grenade qu'ils ont dégoupillée puis lancée dans la maison depuis la porte d'entrée.

Et puis whoush !

La maison traditionnelle landaise à colombages et murs en torchis s'embrase dans la nuit noire hivernale. La Renault 12 avec à son bord les trois hommes et la jeune fille repart par où elle est arrivée, passant à côté des buissons dans lesquels Marie-France et son épagneul ont trouvé refuge.

Marie-France Le Berre qui, une fois certaine que ces gens sont partis et bien partis, quitte sa cachette avec son épagneul et fuit en direction de la première habitation. Derrière elle, dans la maison en flammes, les quelques caisses de munitions explosent les unes après les autres.

À sept cents mètres de là, M. et M^me^ Ladeira, les plus proches voisins du club de la Leyre, sont tout juste réveillés et assistent au spectacle, éberlués. Ils voient surgir Marie-France avec son chien. Tremblante de froid et de terreur, les pieds en sang. On appelle immédiatement les pompiers.

L'affaire de la tuerie de Belhade commence à ce moment-là.

ILS ONT COLLABORÉ À CE LIVRE :

PIERRE FOURNIAUD
COORDINATION

SERGE QUADRUPPANI
DIRECTION DE COLLECTION

ANNE ECHENOZ
CORRECTION

FABRICE AMIC
RELECTURE

BRUNO RINGEVAL
COMPOSITION

YVAN CARDONA
IMPRESSION

ALICE MARTIN
COMMUNICATION ET COMMERCIAL

LES ÉQUIPES DU CDE ET DE LA SODIS
DIFFUSION ET DISTRIBUTION

AGENCE TRAMES
RELATIONS PRESSE ET CESSIONS DE DROITS

LES LIBRAIRES
COMMERCIALISATION ET PROMOTION

DÉPÔT LÉGAL : AOÛT 2026
IMPRIMÉ EN FRANCE